



de gauche à droite : Etienne Haÿ, Président de l'Agglo, Tristan Dubos, chargé de mission mobilités et Christine Pérardel-Guichard Conseillère déléguée Mobilités.

## LANCEMENT DU PLAN VÉLO DE L'AGGLO

**Considéré comme l'un des 25 chantiers prioritaires du projet de territoire Destination 2030, le Plan Vélo de la Communauté d'agglomération a été lancé ce jeudi 27 janvier. Le bureau d'études BL Evolution a été mandaté pour cet travail qui se déroulera de janvier à septembre 2022 pour permettre d'identifier les principaux leviers à activer pour développer la pratique du vélo sur notre territoire et les axes prioritaires pour la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés.**

Le vélo est en plein essor avec une explosion de la pratique cyclable (Vélo et Territoires) entre 2019 et 2021, que ce soit en milieu urbain avec +31%, en milieu péri-urbain avec + 20%, mais aussi en milieu rural avec + 14%. Ces chiffres pourraient sembler avoir un lien avec les périodes de confinement que nous avons connu, mais il est à noter qu'une dynamique antérieure était déjà bien visible.

### **Le vélo, un investissement tous azimuts.**

La pratique du vélo, pour le loisir ou les trajets pour aller faire ses courses ou se rendre au travail est une attente réelle de nombreux habitants et c'est aussi, d'un point de vue économique, une politique de mobilité efficace à l'euro investi et créatrice d'emplois locaux sans oublier l'enjeu environnemental et de santé par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, une amélioration de la qualité de l'air, et un bénéfice pour la santé par la pratique d'une activité physique régulière.

L'établissement du plan vélo, permet d'avoir une vision d'ensemble qui facilite la mise en œuvre d'une stratégie en étudiant les tenants et aboutissants liés à la pratique du vélo : stationnement cyclable, accompagnement des communes pour les espaces qu'elles gèrent dans le cadre du plan global, mise en œuvre de services vélo (aides à l'achat, location de Vélo à Assistance Electrique...), aménagement des voiries sur des zones d'activités...

## CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargé de communication :

**Bernard COUVREUR**

Téléphone :

**03 23 70 79 71**

Courriel :

**bernard.couvreur@carct.fr**

Adresse :

L'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 Etampes-sur-Marne

Site web :

**www.carct.fr**



@aggloregionchateauthierry



@CARCThierry

Un état des lieux préalable s'appuiera sur la création d'un «Club vélo» qui rassemblera tous les acteurs volontaires du territoire qui connaissent bien le terrain, les atouts et les contraintes de chaque secteur.

Un Comité Technique composé du bureau d'études, des services de l'Agglo, et des partenaires travaillera à mettre en forme les différentes analyses proposées pour nourrir les comités de pilotage, constitués uniquement des élus et des partenaires du territoire, qui devront se positionner sur différents scénarios.

A l'issue de cette première phase, le plan d'action construit en lien avec le Club Vélo, et avec les élus sera en mesure de proposer un réseau structurant aménagé, complété d'un maillage secondaire de rabattement de routes jalonnées.

Suivra ensuite la rédaction de fiches action priorisées, pour permettre un phasage de travaux cohérent pour l'Agglo et les communes.

Il s'agira ainsi de développer des aménagements cyclables sécurisés, adaptés, de mettre en place un jalonnement facilitant les déplacements cyclables sur les axes non aménagés. Côté services, multiplier les vélos disponibles sur le territoire, développer l'apprentissage du vélo, augmenter le stationnement, favoriser le développement du tourisme à vélo et faciliter l'intermodalité vélo.

### **Un projet soutenu par l'Etat**

Pour l'ensemble de cette étude, l'Agglo est aidée par l'Etat par le biais de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), elle a été retenue dans le cadre de l'appel à projet AVELO 2. Pour un coût total de 216 000 €, l'agglo bénéficiera d'une aide d'un montant de 127.000 € (près de 60%) qui servira à financer l'étude, la communication, les actions de promotion, les besoins d'équipements auquel s'ajoutera une part du poste du technicien sur trois ans.

### **Construction d'un garage à vélo sur le parking de l'Aiguillage**

L'Agglo va construire un premier abri de 19 places en mars 2022 alimenté par des panneaux solaires. Deux prises de recharge pour vélo à assistance électrique, une station de gonflage y seront intégrés. Implanté sur le parking de l'Aiguillage, proche de la passerelle SNCF, la construction de cet abri représentera un coût global de 53.600 € TTC. Une demande de subvention a été réalisée pour son financement.